

Rapport d'activités 2017



Département de Loir-et-Cher Délégué départemental : Jean-Pierre JOLLIVET



- ✓ Espaces naturels préservés
- ✓ Programme Loire nature
- ✓ Actions transversales ou hors site

Étang de Beaumont, Neung-sur-Beuvron, Montrieux-en-Sologne

Conservateur : Maurice SEMPE

Conservatrice adjointe : Eva SEMPE



CONNAÎTRE

Choisi comme site test en 2016, l'étang de Beaumont a été reconduit dans les protocoles LigérO de suivi de l'état de conservation des zones humides du bassin de la Loire (voir le chapitre idoine dans la section « Actions transversales ou hors site »). L'année très sèche de 2017 n'ayant pas permis un bon remplissage de l'étang, très peu d'odonates ont pu être observés dans le cadre de ces protocoles. Les sorties de printemps pour les amphibiens ont permis de retrouver le Triton crêté dans les fossés bordant l'étang, non mentionné dans nos bases de données depuis plus de cinq ans.

Un nouvel exclus à Ragondin a été mis en place par l'ONCFS, épaulé par les Amis de l'étang de Beaumont, plus haut en queue d'étang et d'une plus grande superficie. L'objectif est de favoriser la réimplantation d'herbiers aquatiques, immergés ou flottants, dont est quasiment dépourvu l'étang du fait de l'herbivorie conjuguée des poissons et des ragondins.

Des suivis avifaune ont été effectués en 2017 par les conservateurs de sites : suivi-comptages anatisés hivernants par décade d'octobre à mars et suivi des oiseaux nicheurs.



PROTÉGER

De nombreuses actions ont été menées par le Groupe des amis de l'Étang de Beaumont (ADEB) cette année contribuant à la bonne gestion et mise en valeur du site. Les ADEB se sont réunis 2 fois en 2017 : suivis naturaliste et notamment le bilan du suivi avifaunistique, travaux de maintenance et de sécurisation du site, organisation du chantier nature, problématiques liées à la préservation de la roselière, des herbiers aquatiques et à l'avifaune paludicole, intendance forum des entreprises à l'Écoparc de Neung-sur-Beuvron...

La mairie de Neung-sur-Beuvron a été rencontrée le 19 avril 2017 en la personne de Mme Edith BRESSON, 1^{ère} adjointe et actuellement maire de la ville. Cette rencontre d'animation territoriale a permis de présenter les actions du Cen et caler l'organisation de la restitution du travail réalisé par les scolaires avec les élus dans le cadre de l'opération Fréquence Grenouille.



GÉRER

Entretien de l'observatoire et des infrastructures

Dans le cadre d'un suivi, l'accès à l'observatoire a été entretenu, les déchets ramassés et l'observatoire nettoyé (balayage, remplissage boîte à prospectus) pour maintenir ce lieu dans un état décent.

Un nouveau grillage sur la passerelle de l'observatoire a été posé pour en sécuriser l'accès ; le panneau d'accueil a été démonté ainsi le montage et le démontage de l'exposition scolaires Fréquence Grenouille a été également assuré.

Nettoyage de la grille du canal d'alimentation :

Un débroussaillage manuel de la végétation se développant autour de la grille a été réalisé en février pour permettre un bon écoulement des eaux.

Entretien de prairies :

Un broyage mécanique a été réalisé fin janvier pour conserver les prairies méso-hygrophiles et les prairies du « Point du jour » dans un bon état de conservation.

Restauration de chemin :

-Le chemin forestier bordant la partie ouest de l'étang a été restauré en février. L'opération consistait en un élagage de branches, abattage d'arbres dangereux ou obstruant le chemin et d'un débroussaillage de la végétation présente sur l'emprise du chemin.

-Une opération de dégagement de ce chemin a été réalisée pour permettre le transport des matériaux nécessaire à la pose de l'exclos.

Chantier des conservateurs 37/41 :

-Remise en lumière de l'entrée de l'observatoire par débroussaillage manuel des abords de la passerelle

-Remise en lumière du fossé bordant l'observatoire par bucheronnage d'arbres et mise en têtard de certains d'entre eux.

Chantier d'automne le 25 novembre :

-Pose d'exclos : Afin de mesurer l'impact de l'herbivorie sur la végétation héliophytique et aquatique.

-Entretien de la roselière : Abatage de saules pour éviter la fermeture de l'habitat.

-Entretien de l'habitat à flutteau nageant : remise en lumière du fossé par débroussaillage manuel des berges.

-Nettoyage de la grille du canal d'alimentation : Débroussaillage manuel de la végétation se développant autour de la grille pour permettre un bon écoulement des eaux.

-Remise en état de la passerelle menant à l'observatoire en y nivelant l'accès et ainsi permettre aux personnes à mobilité réduite puissent se rendre plus facilement à l'observatoire.



VALORISER

Animations et chantiers grand public

Organisés par le Conservatoire :

Le Conservateur et son adjointe ont proposé de nouveau trois sorties :

- Les oiseaux chanteurs et nicheurs 13 mai : annulée,
- Libellules entre ciel et eau 22 juillet : 6 personnes,
- Et Dans les coulisses d'un site préservé le 16 septembre : annulée.

Le 9 avril, permanence de 10 à 16h dans le cadre du 3ème forum des entreprises de l'Ecoparc d'affaires, passage d'une soixantaine de personnes.

Dans le cadre d'une sollicitation de l'Office de Tourisme de Salbris, les ADEB ont assuré la diffusion auprès des visiteurs de l'observatoire, d'un questionnaire clientèle touristique dans le cadre de la marque Sologne.

Et enfin le 25 novembre a eu lieu le chantier d'automne co-organisé avec les ADEB avec 14 participants tout au long de la journée, l'objectif étant multiple : créer un exclos sur la roselière, réouverture de la saulaie...

Organisées par nos partenaires :

Sologne Nature Environnement a proposé deux actions une le 14 mars sur le comptage des oiseaux d'eau avec 20 personnes et le 11 juillet dans le cadre des Estivales de l'eau une sortie pour 9 personnes.

Animations scolaires

Cette année, le Conservatoire a proposé le projet pédagogique dans le cadre de l'opération nationale Fréquence Grenouille à la classe de CM1-CM2 (24 élèves) de l'école primaire de Neung-sur-Beuvron :

- séance n°1 : 6 mars en classe,
- séance n°2 et 3 : 7 avril sur le terrain toute la journée,
- séance n°4 : 27 avril en classe,
- et la restitution du 10 juin était l'inauguration de l'exposition temporaire réalisée par les enfants et mise en place sur la rambarde d'accès à l'observatoire en présence de 35 personnes (enfants, élus, médias, familles...).

La Fédération des chasseurs a organisé cette année, 5 animations enfants et ados, durant la période estivale, sur les oiseaux et les p'tites bêtes aquatiques soit 88 participants.

Prairies du Fouzon, Selles-sur-Cher, Châtillon-sur-Cher, Meusnes, Couffy, Seigy, Noyers-sur-Cher

Conservateurs : Jean-Pierre JOLLIVET et Evelyne CANTONE (Noyers-sur-Cher)



CONNAÎTRE

Les protocoles LigérO (voir le chapitre idoine dans la section « Actions transversales ou hors site ») ont été déployés en 2017 sur les Prairies du Fouzon. Ces protocoles ont été mis en place par le Conservatoire d'espaces naturels de Loir-et-Cher. Les données qui en sont issues seront récupérées et intégrées à l'évaluation à mi-parcours du plan de gestion qui aura lieu en 2018.



PROTÉGER

Prospections foncières :

Dans le cadre du projet de valorisation de la boucle de Noyers-sur-Cher pilotée par la commune, une convention a été rédigée et signée entre le Cen et la commune pour déléguer l'entretien de sentier sur la parcelle propriété du Cen à la collectivité qui gèrera l'ensemble du sentier de la boucle.

Les conservateurs bénévoles ont contribué à la veille foncière et à la protection du site, au gré des rencontres avec les élus locaux ou les propriétaires privés.

Depuis 2011, la SAFER a été missionnée pour effectuer une prospection foncière sur des parcelles ciblées par le délégué départemental 41 du Cen, en concertation avec le Cen Loir-et-Cher. Les prospections entre 2011 et 2016 ont permis d'acquérir 23 hectares et 2 ca supplémentaires de prairies sur le territoire. La superficie totale des propriétés du Cen Centre Val de Loire sont donc désormais à 188,79 hectares. Cumulés avec les propriétés du Cen 41 (71,37 ha), la superficie totale gérée par les deux Conservatoires s'élève à un peu plus de 260 hectares au 01/03/2016.

En 2017, c'est le Conservatoire qui a mené directement les prospections foncières permettant de prévoir l'acquisition d'une dizaine d'hectares supplémentaires. La Safer va ensuite finaliser les négociations et la procédure de vente prévu courant 2018.

Un projet de partenariat a été étudié avec la commune de Couffy pour la coupe d'arbres et la taille d'arbres têtards le long de voies communales au lieu-dit la Grange de la Vigne. La convention était initialement prévue pour une intervention en hiver 2016-2017. Celle-ci est finalement reportée puis finalement annulée en automne 2017 faute de participant. Elle permet de répondre aux enjeux partagés par les deux parties et liés à :

- la sécurité avec l'entretien nécessaire aux abords des voies communales,

- la biodiversité associée à la création de ces arbres têtards répondant ainsi aux objectifs et, du Conservatoire, et du Document d'objectifs du site Natura 2000 des Prairies du Fouzon,
- la valeur paysagère de ce secteur de la boucle de Couffy contribuant ainsi à la valorisation du site en termes de fréquentation touristique et de sensibilisation à la préservation de cet espace naturel remarquable,
- le patrimoine culturel associé à cette pratique ancestrale de taille pour former des « trognes » autrefois utilisée sur les Prairies du Fouzon,
- le développement durable avec l'utilisation d'un bois de chauffage local par les habitants du territoire.

Le projet sera rediscuté avec les élus avant de reconduire éventuellement l'action en 2018.

Dans la continuité de l'élaboration du Document d'objectifs Natura 2000 « Oiseaux » validé en juin 2009, le Conservatoire assure l'animation conjointe des sites Oiseaux « Prairies du Fouzon » et Habitats « Vallée du Cher et coteaux, forêts de Grosbois ».

- Suivi des parcelles sous contrats Natura 2000 pour 2 propriétaires et des travaux réalisés. Une fiche technique de suivi de travaux a été réalisée pour chaque contrat.
- MAEC : accompagnement technique et administratif des agriculteurs sur la mise en œuvre des MAEC en lien avec la DDT, visite de terrains pour les bandes refuges, bilan 2016 effectué avec la Chambre d'agriculture 41. Au total depuis 2012, 350 hectares de prairies engagées pour 16 agriculteurs.



GÉRER

Fauche agricole

Elle a eu lieu à partir du 15 juin sur l'ensemble des prairies de fauche du Conservatoire. Contrôle des bandes refuges.

Restauration de parcelles

Certaines parcelles ne peuvent encore être exploitées et sont en cours de restauration. A cet effet, elles ont été broyées pour éliminer les pousses de prunelliers.

Entretien de la végétation des berges :

Pour limiter l'encombrement des fossés/canaux et favoriser un bon écoulement des eaux, la Rouère et le drain des Simonins ont été entretenus par un débroussaillage manuel.

Entretien de mares :

Les berges de 9 mares ont été entretenues par un débroussaillage manuel et du bucheronnage ponctuel dans le but d'enrayer la colonisation par les ligneux et maintenir ces habitats dans un bon état de conservation.

Entretien du sentier

En 2011, le Conservatoire a réalisé un sentier qui permet de longer la boucle du Cher sur la commune de Noyers-sur-Cher. Dans l'objectif de le maintenir en bon état pour permettre la fréquentation du public, un débroussaillage manuel, une coupe des bois dangereux ainsi qu'un entretien léger ont été réalisés.

Chantier d'automne

Dans le cadre de l'opération nationale, initiée chaque année par la fédération des Conservatoires d'espaces naturels, les deux Cen de Loir-et-Cher et Centre-Val de Loire se sont associés le 7 octobre toute la journée pour un chantier de bénévoles ayant pour but de planter une haie sur la commune de Couffy. 13 participants ont répondu présents.



VALORISER

Fête « Au cœur des prairies »

En 2017, la fête s'est déroulée le week-end du 3-4 juin. Le Foyer rural et la mairie de Couffy, le Conservatoire d'espaces naturels de Loir-et-Cher, la Société d'Histoires Naturelles du Loir-et-Cher, Loir-et-Cher Nature, la Communauté de communes Val de Cher Controis avec son service jeunesse, le Pays Val de Cher Controis et le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire ont proposé, le samedi matin une animation Couffy à tire d'ailes, dans le cadre du Pays d'art et d'histoires, l'après-midi une balade en vélo sur le thème "Des prairies et des hommes" et le soir la projection d'un film de Laurent Charbonnier seulement 274 personnes au total pour l'intégralité de cette journée.

Le dimanche, des balades thématiques le matin et la rando commentée par le Cen 41 et le Pays de l'après-midi ont accueilli seulement : 22 personnes au total.

Cette année, dans le cadre du projet Pays d'art et d'histoires, 3 sorties ont été programmées sur le thème « Découverte des vestiges de la présence des hommes dans les prairies du Fouzon », malheureusement aucune d'entre elles n'a pu être menée faute d'inscrits ou d'indisponibilité de la conférencière.

Ile de la Folie, Chaumont-sur-Loire, Rilly-sur-Loire

Conservateur : Philippe HENRY



PROTÉGER

Comme chaque année, la DDT41 Unité Loire a été rencontrée, le 13 mars 2017, afin d'assurer l'articulation des travaux prévus dans le cadre du Plan Loire de la DDT avec ceux menés par le Cen : bilan des travaux 2016 et programmation 2017.

Ce temps de rencontre a été aussi l'occasion d'échanger sur Pasto'Loire et Natura 2000 sur la vallée de la Loire.



GÉRER

Entretien des sentiers et espaces d'accueil

Un entretien régulier des sentiers a été réalisé. Il consiste à débroussailler les abords de chemins, supprimer les branches basses ou cassées, couper les arbres qui pourraient s'avérer dangereux pour le public et ramasser les déchets. L'aire de stationnement a également été entretenue au cours des interventions réparties sur les saisons printanière et estivale.

Maintien de clairières

Les clairières forestières, sources de biodiversité offrant une ressource alimentaire pour de nombreux insectes ont été entretenues manuellement par débroussaillage avec ramassage du produit de la coupe. Majoritairement entretenue tous les 2 ans, la partie où la végétation est la plus dynamique est, en revanche, gérée annuellement.

Maintien des prairies

Les prairies situées sur la pointe amont du site sont entretenues par rotation tous les 2 ans. Chaque année, la moitié de la surface est broyée afin de conserver le milieu ouvert. Cette action permet de diversifier les habitats tout en conservant des milieux favorables aux insectes mellifères dont certains ont un stade larvaire associé à la forêt alluviale.

Gestion des espèces invasives

-Jussie : Un arrachage manuel de jussie a été réalisé au mois de juillet sur les boires présentes sur le site. Les résidus ont ensuite été exportés vers une filière agréée.

-Solidage : un débroussaillage manuel a été réalisé au mois d'août sur les stations ponctuelles de solidage pour tenter d'enrayer sa dynamique de colonisation.

-Robinier : Un écorçage et un arrachage manuel des jeunes pousses ont été mis en place en octobre dans les robineraies du site.



VALORISER

Animation grand public

Organisée par le Conservatoire :

Le Conservatoire a proposé une animation sur la recherche des traces et indices de présence des animaux, le 23 septembre : 8 participants.

Les Prés de la Limite (Saint-Georges-sur-Cher- dépt 41, Francueil- dépt 37)

Conservatrice principale : Muriel DAMERVAL

Conservateur adjoint : Guy MONNIAUX



PROTÉGER

Deux nouveaux conservateurs de sites ont été nommés au Conseil d'administration en 2017. Une rencontre avec M. le Maire de Saint-Georges-sur-Cher a été organisée en présence de ces derniers. L'animation foncière a été étudiée avec la contribution du délégué départemental (recherche des propriétaires) et des conservateurs. Elle pourra être menée partiellement courant 2018.



GÉRER

Fauche agricole :

Elle a été réalisée fin juillet par M. Ramaugé, l'exploitant agricole en charge de l'entretien de la prairie par fauche agricole. Un prêt à usage gratuit a été signé entre le Cen et M. Ramaugé.

Entretien de milieux ouverts :

Pour tenter d'enrayer la dynamique de colonisation du prunelier, et augmenter la surface de fauche disponible, un entretien par broyage sans export a été réalisé sur l'ancienne peupleraie.



VALORISER

Animations grand public

Le Conservatoire, en partenariat avec la Société d'Histoires Naturelles de Loir-et-Cher, représentée par Evelyne Cantonne, a souhaité organiser une animation le 10 juin sur la botanique : 4 personnes dont le conservateur M. Monniaux.

Le 10 octobre, M. Monniaux a réalisé une formation Biologie et Écologie Végétales niveau 2 approfondissement pour l'association Touraine Inter-Ages Université, 17 personnes l'ont suivi sur le site.

Les Prés de Saint-Loup (Saint-Loup-sur-Cher) à voir avec l'antenne de Vierzon

Conservatrice : Mélanie Higoa



PROTÉGER

Le plan de gestion 2017 -2031 a été validé par le Conseil d'administration le 19 juin 2016. Le volet opérationnel comprend principalement l'entretien agricole des prairies et l'entretien de la mare.



GÉRER

Un prêt à usage gratuit a été signé avec M. Marier cadrant les pratiques de gestion. Seule la fauche est autorisée sur les parcelles à partir du mois de juin après validation par le Conservatoire.

Une convention de chasse a été signée en 2016 sur le site avec M. Lamy. Trois chasses ont été organisées en octobre, novembre et décembre.

Les Bosquets de Séris (Séris)

Conservateur : à pourvoir

Pas d'activité sur ce site en 2017.

Les Caves du Coteau de Fréteval (Fréteval) à voir avec l'antenne de Chartres

Conservateur : à pourvoir

La famille franco-iranienne Irampour, propriétaire de terrains et cavités tous situés sur les coteaux dominant le Loir à Fréteval, a souhaité s'investir dans une démarche environnementale. C'est ainsi qu'elle a choisi de les confier aux fonds de dotation des Conservatoires. Suite à la signature du don le 14 décembre 2015 à Thoiry (Yvelines), le Cen Centre-Val de Loire dispose de la délégation de gestion pour mettre en œuvre des actions de protection de trois cavités en faveur des chiroptères (pose de grilles, signalétique, sécurisation des arbres risquant de chuter...).

Actions transversales ou hors site



VALORISER

Fréquence Grenouille

Cette année, première participation d'Athéna nature le 25 février « Ça gargouille dans l'étang » animation proposée sur la commune de Saint-Martin-Des-Bois avec 15 participants. Le CDPNE a proposé cette année une conférence à Blois sur « Dans la peau des batraciens » pour 30 personnes et une sortie pour partir à la recherche du Pélobate brun à Saint Laurent de Nouan avec 18 personnes.

Le Cen 41 animation nature « Quand l'amour patauge » à la Ferté Imbault : 11 personnes.

Et enfin Perche nature a proposé une sortie découverte sur les amphibiens le 1 avril sur Couture sur Loire : 20 participants.

Communication générale

Comme précédemment, les sites gérés par le Conservatoire ont été intégrés au guide pratique 2017 publié par le Comité Départemental du Tourisme de Loir-et-Cher et sur le site internet de la Région.

Comme chaque année, les dates des animations nature proposées par le Conservatoire et ses partenaires ont été intégrées sur le site Internet de la Région et CLARC ainsi que, pour celles concernées, Le Prog, Telabotanica, Des nuits.fr et le Graine Centre-Val de Loire.

Le Cen a de nouveau participé le 14 mars à la bourse touristique organisée par l'Agence de développement touristique 41 à Chailles afin de diffuser le plus largement possible son calendrier des balades nature 2017. Ainsi qu'à celle de Salbris le 7 mars.



PROTÉGER

Natura 2000



Le Cen assure depuis plusieurs années l'animation des sites Natura 2000 de la Loire en Indre-et-Loire, la Loire en Loir-et-Cher, la Loire dans le Loiret ainsi que des Prairies du Fouzon dans le Loir-et-Cher. En 2017, le financement est assuré dans le cadre du contrat global 2015 – 2020 signé avec la DREAL Centre-Val de Loire.

NATURA 2000 : Site Oiseaux FR2410001 « Vallée de la Loire du Loir-et-Cher » et site Habitats FR2400565 « Vallée de la Loire de Mosnes à Tavers »

Le Cen Centre – Val de Loire a été désigné par l'État pour assurer l'animation conjointe sur les sites Natura 2000 de la vallée de la Loire dans le Loir-et-Cher : ZPS « Vallée de la Loire de Loir-et-Cher » et de la ZSC « Vallée de la Loire de Mosnes à Tavers ».

Le périmètre concerne 22 communes du département, réparties sur l'ensemble du linéaire de la Loire (soit 90 km). Les Docob sont validés et les sites sont gérés depuis 2010, par une seule et unique instance de concertation. Le programme d'animation est structuré sur la base des actions déjà engagées les années précédentes, d'une volonté de mieux intégrer les objectifs Natura 2000 en amont des projets d'aménagement en bord de Loire, et de renforcer l'implication locale des acteurs en faveur des enjeux et des objectifs Natura 2000.

Des échanges réguliers sont réalisés avec les services de l'État. Le Conservatoire participe également chaque année à la journée régionale des animateurs Natura 2000 organisée par la DREAL Centre-Val de Loire qui s'est déroulée le 9 mars 2017 sur Orléans. Aucun comité de pilotage n'a été organisé ce qui s'impose comme la priorité des actions à mener pour 2018.

L'année 2017 a été marquée par l'entrée dans une nouvelle campagne pour le projet agro-environnementale et climatique (PAEC) « Vallées de la Loire et de l'Allier ». Le Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire est la fois opérateur du projet et co-animateur des MAEC (mesures agro-environnementales et climatiques) avec les Chambre d'agriculture du Loiret, de Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire. Au cours de cette seconde année, 4 nouveaux agriculteurs ont souhaité s'engager sur des MAEC système polyculture – élevage ou MAEC localisées. Ainsi environ 55 ha de prairies sont concernés par des mesures localisées de gestion par fauche tardive (20 ou 30 juin) ou par pâturage. Une année de bilan est prévu pour 2018.

La signature d'une convention de partenariat tripartite 2017 – 2019 a permis de lancer le projet pour le déploiement de pâturage sur territoire de la communauté d'agglomération de Blois - Agglopolys. L'opération Pasto'Loire fait partie intégrante de ce projet. Après une première année de préfiguration, une mise en œuvre concrète est prévue en 2018.

L'animation du dispositif passe également par la mise en œuvre du régime des Évaluations des Incidences Natura 2000 (manifestations sportives ou culturelles, feu d'artifice, marchés ou vide-greniers...). Une sensibilisation est assurée auprès des porteurs de projets (CDESI, collectivités locales, Mission Val de Loire, privés...) et une veille régulière est menée tout au long de l'année par le Conservatoire.



PROTÉGER

Une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès d'une entreprise : le site de stockage de gaz naturel de Céré-la-Ronde et de Chémery

Le Cen a été sollicité en décembre 2012 par Storengy, société de GDF Suez qui gère notamment le site de stockage de gaz naturel souterrain de Céré-la-Ronde (37-41). Une convention de partenariat a été signée en janvier 2014 dans le cadre de leur plan stratégique d'entreprise comprenant un volet qui vise à favoriser la biodiversité sur le site. En tant qu'assistant à la maîtrise d'ouvrage, le Conservatoire a également participé aux comités de suivis du projet biodiversité ainsi qu'à la fête de la Nature en 2017 sous la forme d'une conférence. Un article présentant les principaux résultats de gestion différenciée a été publié dans Recherches naturalistes en 2017.



CONNAÎTRE

Suivi de l'état de conservation des zones humides, protocole LigérO

Depuis 2016, un ensemble de cinq protocoles de suivi de l'état de conservation des zones humides du bassin de la Loire est testé et déployé progressivement sur le bassin. Il s'agit de suivis odonates, amphibiens, flore vasculaire, pédologie et hydrologie. En 2017, quatre sites ont bénéficié du déploiement de ces protocoles :

- **l'Étang de Beaumont** à Neung-sur-Beuvron ;
- les **Prairies du Fouzon** à Selles-sur-Cher, Châtillon-sur-Cher, Meusnes, Couffy, Seigy, Noyers-sur-Cher (les protocoles ont été mis en place par le Conservatoire d'espaces naturels de Loir-et-Cher) ;

2017 étant la première année effective de mise en œuvre des protocoles LigérO après les tests de 2016, on ne peut tirer de conclusion sur l'état de conservation des zones humides suivies. Néanmoins, ces suivis participent à l'amélioration des connaissances des sites, d'un point de vue biotique et abiotique.